Prévenir les risques de morsures

Pour des milliers de personnes qui doivent se rendre au domicile de particuliers, le risque d'attaques de chiens est aussi réel qu'effrayant. Si elle est grave, une blessure de chien peut prendre des mois, voire plus, à guérir et le blessé peut en conserver des séquelles permanentes, tant sur le plan physique qu'émotionnel.

Vous êtes propriétaire d'un chien ? Quels sont les gestes à adopter pour éviter ce risque lors du passage d'un agent RESE à votre domicile ?

Conseil n°1

Avant d'ouvrir votre porte, gardez votre animal enfermé ou attaché.

Conseil n°2

Ne laissez pas votre enfant ouvrir la porte en présence de votre chien, car son instinct de protection envers votre famille pourrait le pousser à attaquer.

> *Il existe peu de données concernant les morsures de chiens en France. Selon un rapport de 2007 de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), environ **10 000 morsures par an** faisaient l'objet de mises sous surveillance sanitaire. Ces chiffres représentent uniquement les **morsures déclarées** auprès de la Direction départementale en charge de la protection des populations et sont très certainement inférieurs à la réalité.*
>
> ***Alors quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, veillez à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et l'agent se présentant à votre domicile.***

RESE
131 cours Genêt - CS 30551
17119 SAINTES Cedex